



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que les listes électorales de la commune de Sandweiler ont été arrêtées provisoirement le 14 juillet 2017.

Les listes resteront soumises à l'inspection du public du 14 au 21 juillet 2017.

Des réclamations contre les inscriptions ou non-inscriptions sur les listes peuvent être formulées par écrit jusqu'au 21 juillet 2017 au plus tard auprès du collège échevinal.

Sandweiler, le 14 juillet 2017

Le collège des bourgmestre et échevins,



Le Président,

Le Secrétaire,